

La LPO et Citeo partenaires pour lutter contre les déchets abandonnés et préserver la biodiversité

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), première association de protection de la nature en France, et Citeo, entreprise qui a pour mission de réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et des papiers, annoncent aujourd'hui la signature d'un partenariat inédit d'une durée de trois ans. Cette collaboration permettra de combattre la pollution par les déchets abandonnés, véritable fléau pour la biodiversité marine.

Alors que s'ouvre la 16^{ème} COP biodiversité en Colombie, ce partenariat entre Citeo et la LPO illustre l'importance de la collaboration entre un acteur clé de l'économie circulaire et une association activement mobilisée pour la protection de la nature, sur un sujet d'intérêt général. Il souligne également la nécessité d'une mobilisation de tous les acteurs - entreprises, acteurs associatifs, collectivités et citoyens - pour lutter efficacement contre la pollution engendrée par les déchets abandonnés afin de préserver les écosystèmes marins, alors qu'on estime à 90% la part d'oiseaux marins ayant ingéré du plastique.

Un engagement commun pour un environnement plus propre et une biodiversité préservée

Face à l'urgence écologique et à la nécessité de préserver les écosystèmes, Citeo et la LPO unissent leurs forces pour mettre en œuvre des actions visant à réduire la pression des emballages abandonnés sur la biodiversité.

En particulier, Citeo soutiendra la LPO dans ses activités liées à la réduction des déchets marins, dans la continuité du programme LIFE SeaBil porté depuis 2021 par la LPO, et dont l'objectif est d'évaluer et de réduire l'impact de la pollution plastique sur les oiseaux marins en France, en Espagne et au Portugal.

En tant qu'éco-organisme, Citeo œuvre depuis plus de 30 ans pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. L'entreprise développe des solutions de réduction, réemploi, et recyclage des emballages ménagers, tout en sensibilisant les consommateurs aux gestes éco-citoyens. La réduction des déchets à la source et la lutte contre les déchets abandonnés sont désormais au cœur de la mission de Citeo pour limiter l'extraction de nos ressources et préserver notre environnement. 3500 communes sont déjà engagées aux côtés de Citeo à travers la mise en œuvre de plans de lutte contre les déchets abandonnés, soit une couverture d'un tiers de la population française, et un accompagnement financier de près de 80 millions d'euros par an.

Le partenariat entre Citeo et la LPO se déclinera à la fois sur des enjeux techniques, pédagogiques et de communication afin de construire sur les complémentarités d'expertises entre les deux parties :

- **Collaboration technique** : à travers des échanges techniques en matière de diagnostic, de prévention et de captage des déchets abandonnés, Citeo et la LPO rechercheront à généraliser et renforcer l'efficacité des actions menées sur le sujet, en particulier en contexte

littoral. Le partenariat pourra par exemple faciliter le rapprochement de la LPO et des associations locales LPO avec les collectivités engagées dans des plans de lutte contre les déchets abandonnés avec le soutien de Citeo. A la clé : encourager la mobilisation coordonnée de toutes les parties prenantes sur les territoires concernés, et favoriser auprès des autorités locales le déploiement de cet outil comme de ceux issus de LIFE SeaBiL.

- ⊗ **Diffusion de la connaissance** : la LPO et Citeo s'attacheront à sensibiliser et former leurs réseaux respectifs à la réduction des déchets marins, notamment à travers les enseignements, d'une part, du plan de réduction des déchets à la source produit dans le cadre de LIFE SeaBiL et, d'autre part, des plans de lutte contre les déchets abandonnés. En outre, alors que ce programme a permis de créer un guide du nettoyage raisonné des plages et, qu'en parallèle, Citeo étudie les techniques de nettoyage et leur impact par milieu, cet enjeu lié à la protection de la biodiversité pourra faire l'objet de formation auprès des acteurs locaux dans le cadre du partenariat conclu entre les deux organisations.
- ⊗ **Valorisation des actions en faveur de la biodiversité** : forts des connaissances acquises dans le cadre de leurs travaux, Citeo et la LPO communiqueront conjointement sur les enjeux de préservation de la biodiversité et de lutte contre la pollution marine, en lien avec la réduction de l'impact environnemental des emballages.

Vanessa Lorioux, Directrice générale Mobilisation, ajoute : *“La pollution des écosystèmes constitue l'une des cinq grandes causes de destruction de la biodiversité identifiées par l'IPBES. En particulier, la pollution plastique décime les populations d'oiseaux marins. En s'associant à CITEO, acteur pionnier de l'économie circulaire, la LPO et son réseau d'associations locales entendent faire des enjeux de biodiversité, le fil conducteur des programmes de transition écologique, portés aussi bien par les citoyens que les entreprises “.*

Jean Hornain, Directeur général de Citeo, déclare : *“Ce partenariat avec la LPO s'inscrit parfaitement dans notre raison d'être face à l'urgence écologique. Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à adapter leurs modes de production et de consommation pour préserver notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat. En combinant nos connaissances et outils en prévention et gestion des déchets d'emballages avec l'expertise de la LPO en matière de protection des espèces et des espaces naturels, nous pourrons agir plus efficacement pour préserver notre environnement.”*

A propos de la LPO

Première association de protection de la nature en France, la LPO se consacre à la protection des espèces, à la préservation des espaces naturels et à l'éducation à l'environnement. Forte de son réseau de 75 000 adhérents et 90 000 bénévoles, elle dispose d'un maillage d'associations locales présentes sur la quasi-totalité du territoire hexagonal et en Outre-mer. La LPO mène des actions sur le terrain pour protéger la biodiversité à travers 3 grandes missions : la connaissance et la protection des espèces, la préservation des espaces naturels protégés, et la sensibilisation de la société.

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 14 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 65,5% des emballages ménagers et 60 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

Contact presse :

citeo@maarc.fr - Pauline Carde, 06 32 03 22 55 / Simon Dulucq, 06 10 98 55 64